

**Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 13 décembre 2022**

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2022-12-13-99 | Partenariat sur la mise en place d'un coffre-fort numérique

Rapporteur Moyse Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 10

Nombre de pouvoir : 3

Nombre d'excusés : 4

Convoqué le 8 déc. 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre, à 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Président.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Nicole Auvray, Madame Catherine Olivier, Monsieur Francis Schilliger, Madame Florence Boucard, Madame Karine Pégon, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Monsieur Jean Pierre Mirey, Monsieur Jacques Dutheil, Monsieur Didier Burg.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Catherine Olivier, Madame Annie Geslin donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Michèle Henry donne pouvoir à Madame Véronique Brard-Wulfranc.

Etaient excusés sans pouvoir :

Madame Murielle Renaux, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Monsieur Alain Goussault, Madame Danielle Boulais.

Vu :

- Le code de l'action sociale et des familles.

Considérant :

- L'engagement du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Etienne-du-Rouvray à accompagner les habitants dans l'obtention de leurs droits,
- La difficulté rencontrée par certains publics précarisés pour effectuer leurs démarches administratives, et notamment pour produire les pièces justificatives demandées pour effectuer ces démarches administratives,
- La proposition de la Métropole Rouen Normandie de financer à titre expérimental pendant un an, une solution de coffre-fort numérique, proposée par l'association Reconnect, à destination des populations vulnérables accompagnées par le CCAS,
- L'intérêt du CCAS pour expérimenter cette solution de coffre-fort numérique,

Le Conseil d'administration décide :

- D'approuver le partenariat avec l'association Reconnect, visant la mise en place d'une solution de coffre-fort numérique, et la convention qui en découle,
- D'autoriser le Président à signer ladite convention, ainsi que tout avenant qui interviendrait avant le terme de la convention.

Résultat du vote :

Par : 13 voix pour

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "ROGER".

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 16/12/2022

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20221213-2022-12-13-99-DE

Publié ou notifié : **03 JAN. 2023**